

XIII^e

Ils rêvent d'un nouvel avenir pour le Grand Ecran Italie

Le Grand Ecran Italie refait surface ! La semaine dernière, les élus de l'opposition municipale du XIII^e ont déposé un vœu au conseil d'arrondissement pour qu'une commission de concertation sur l'avenir de ce cinéma du centre commercial Italie 2 soit créée. « Dans les conseils de quartier, les habitants ne comprennent pas que le Grand Ecran soit abandonné depuis bientôt quatre ans, explique le rapporteur du vœu, Jean-Baptiste Olivier, élu UMP. Ils trouvent ahurissant qu'on veuille le démolir pour laisser la place à un projet commercial. » Un avis partagé par Edith Cuignache-Gallois, élue NC : « C'est du gâchis ! Il faut étudier les possibilités de sa réouverture. » Porté par Jacques Toubon, alors maire du XIII^e arrondissement, le Grand Ecran a vu le jour en 1991 et 1992, en bordure de la place d'Italie. Il est réalisé par Kenzo Tange, un architecte japonais. Le public est aussitôt conquis par la grande salle de 1 500 m² à l'acoustique exceptionnelle. Dix ans plus tard, EuroPalace, filiale de Pathé, en reprend l'exploitation. La programmation change.

Le recours bloque l'opération

Les multiplexes poussent à Bercy, à Ivry et dans le quartier de la BNF. Les spectateurs se font plus rares (la fréquentation a baissé de 12 % en 2005). Et le couperet tombe : la salle fermera ses portes janvier 2006 et sa démolition est programmée pour céder la place à de nouvelles surfaces commerciales. Mais c'était sans compter sur les riverains, qui décident de se mobiliser. Ils créent l'association Sauvons le Grand Ecran dès 2005, et portent l'affaire devant les tribunaux. Le recours bloque l'opération. L'association, qui a vu sa requête rejetée en première instance par le tribunal administratif, a fait appel de cette décision. « Des repreneurs se



PLACE D'ITALIE (XIII^e). Les élus de l'opposition municipale du XIII^e ont demandé la création d'une commission de concertation sur l'avenir du cinéma Grand Ecran, désaffecté depuis plusieurs années. (C. BRUNEAU.)

sont manifestés mais ils ont été découragés », regrette Marie Brigitte Andrei, la présidente. « C'est faux, rétorque le maire socialiste, Jérôme Coumet. Mon prédécesseur a mis tout en œuvre pour préserver la vocation culturelle du lieu. Mais les repreneurs ont fait marche arrière parce que l'opération s'avérait trop coûteuse. Quant à la Ville de Paris, peut-elle se substituer aux privés ? Les habitants ne verraient pas forcément d'un bon œil qu'on dépense des millions pour projeter des films commerciaux. Il ne faut pas tromper les habitants en leur donnant de faux espoirs. » La reconversion commerciale est toujours d'actualité. Une promesse de vente a été signée en 2007 entre EuroPalace et Hammerson, propriétaire du centre commercial, pour implanter des magasins H & M et Habitat à la place de l'équipement cinématographique. « Italie 2 dispose de 130 boutiques. Mais il manque une

moyenne surface spécialisée dans l'équipement de la maison, et la griffe suédoise de prêt-à-porter est très attendue par la clientèle », explique-t-on chez Hammerson. Ce projet ne pourra se concrétiser que lorsque le permis de construire aura été purgé

de tout recours. L'appel devrait être jugé d'ici à la fin de l'année, ou début 2011. En cas de défaite, l'association envisage de se pourvoir devant le Conseil d'Etat. Ce qui reporterait encore le projet aux calendes grecques.

CHRISTINE HENRY

Un multiplexe de 16 salles sur l'île Seguin

Une convention vient d'être passée entre EuroPalaces, société chargée du développement des cinémas Pathé, et la société d'aménagement et d'économie mixte (SAEM) Val de Seine sur la construction sur l'île Seguin (Hauts-de-Seine) d'un complexe de 16 salles et 3 200 places. « C'est signé ! » annonce fièrement Pierre-Christophe Baguet, député-maire UMP de Boulogne, qui voit là se concrétiser l'un de ses projets phares.

La convention, confirmée chez EuroPalaces, porte sur l'achat du terrain et représente un engagement ferme de Pathé, qui pense drainer une foule de spectateurs, bien au-delà de Boulogne. Intégré par Jean Nouvel dans son projet global d'aménagement de l'île Seguin, ce complexe ne devrait toutefois pas ouvrir dans l'immédiat. Une réflexion doit être menée sur l'intégration des cinémas dans l'ensemble, qui prévoit aussi des commerces et des tours de bureaux.

ÎLE-DE-FRANCE

La danse contemporaine fait renaître

MUSÉE DE L'ARMÉE
HOTEL DES INVALIDES9 octobre 2010
23 janvier 2011

SERVICE